

9 octobre 2020

(20-6927)

Page: 1/2

Comité des obstacles techniques au commerce

Original: anglais

NOTIFICATION

Addendum

La communication ci-après, datée du 7 octobre 2020, est distribuée à la demande de la délégation de l'Inde.

Intitulé: *Electronics and Information Technology Goods (Requirements for Compulsory Registration) Order, 2012* (Décret de 2012 relatif aux produits électroniques et des technologies de l'information (Exigences en matière d'enregistrement obligatoire))

Motif de l'addendum:	
<input type="checkbox"/>	Modification du délai pour la présentation des observations - date:
<input type="checkbox"/>	Adoption de la mesure notifiée - date:
<input type="checkbox"/>	Publication de la mesure notifiée - date:
<input checked="" type="checkbox"/>	Entrée en vigueur de la mesure notifiée - date: 1 ^{er} avril 2021
<input type="checkbox"/>	Accès au texte final de la mesure ¹ :
<input type="checkbox"/>	Retrait ou abrogation de la mesure notifiée - date: Cote pertinente si la mesure fait l'objet d'une nouvelle notification:
<input checked="" type="checkbox"/>	Modification de la teneur ou du champ d'application de la mesure notifiée Nouveau délai pour la présentation des observations (le cas échéant):
<input type="checkbox"/>	Publication de directives d'interprétation et accès au texte ¹ :
<input type="checkbox"/>	Autres:

Teneur: L'Inde a notifié à l'OMC le Décret de 2012 sur les produits électroniques et des technologies de l'information (Exigences en matière d'enregistrement obligatoire) au moyen du document G/TBT/N/IND/44.

Pour faire suite à cette notification, l'Inde informe les Membres de l'OMC que des modifications ont été apportées à ce décret par le biais de la publication dans son Journal officiel de l'avis S.O. n° 1236 (E) daté du 01.04.2020 (une copie est jointe), qui ajoute 12 produits électroniques à la liste existante.

¹ Il est possible d'indiquer une adresse de site Web, de joindre un fichier en format pdf ou de fournir tout autre renseignement permettant d'accéder au texte de la mesure finale et/ou des directives d'interprétation.

L'avis est de domaine public et peut être consulté à l'adresse suivante: https://meity.gov.in/writereaddata/files/Phase_IV_Notification.pdf

La date d'entrée en vigueur des dispositions du Décret de 2012 sur les produits électroniques et des technologies de l'information (Exigences en matière d'enregistrement obligatoire) concernant les 12 catégories de produit notifiées dans l'avis publié dans le Journal officiel le 01.04.2020 a été reportée au 01.04.2021. Par ailleurs, l'expression "*Standalone LED Modules for General Lighting*" (Modules à LED autonomes pour éclairage général) figurant sous le n° 45, colonne 2, de la liste de produits a été remplacée par "*Independent LED Modules for General Lighting*" (Modules à LED indépendants pour éclairage général). Le document est disponible sur le site Web du Ministère de l'électronique et de la technologie de l'information: <https://www.meity.gov.in/writereaddata/files/221780.pdf>
